

2eme Tournoi Promobad Minibad-Poussins 24-25 Le 05 avril 2025



REGLEMENT PARTICULIER

1. <u>La participation à ce tournoi implique l'acceptation et le respect de tous les articles de ce règlement et du règlement au Tournoi Promobad Poussin</u>

- 2• Le tournoi est autorisé par la Comité 31 Badminton sous le n° (demande en cours) et aura lieu le samedi 05 avril 2025
- 3• Tout(e) participant(e) doit être en règle avec la Fédération et en possession de sa licence Fédérale en cours de validité (saison 24/25).
- 4• D'une manière générale, les règles et règlements régissant ce tournoi sont ceux de la Fédération Française de Badminton.
- 5• Le Gestionnaire et Organisateur de compétition désigné par le Volant Club Lavernose-Lacasse, en accord avec la Fédération Française de Badminton, est Germain BIEVLIET.
- 6• Le **Volant Club lavernose-Lacasse**, décline toute responsabilité en cas de perte, vol, d'incident ou d'accident dans l'enceinte et aux abords de la salle polyvalente.
- 7• Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement mal ou incomplètement remplies, ne respectant pas les directives qui s'y trouvent mentionnées, seront supportées par les joueurs.

8 Les catégories vont de Minibad à poussin 2

8-1. Le tournoi sera organisé:

- Soit sous forme de ronde suisse ou en tableaux sans phase finale
- 9• Les inscriptions sont limitées à *30 joueurs* pour l'ensemble du tournoi. Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite du *30 mars 2025*.

LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES EN COMPTE DANS L'ORDRE DES DATES D'ARRIVEE JUSQU'A CONCURRENCE DE 50, UNE FOIS CETTE LIMITE ATTEINTE LES JOUEURS SERONT PLACES SUR LISTE D'ATTENTE.

Le tirage au sort se fera le 31 mars 2025.

- 10• Les frais d'inscription sont de 5€.
- 11. L'inscription sera définitive lors de la réception de la fiche et du règlement.

- 12• Tout(e) participant(e) doit pointer à la table de marque de la salle polyvalente MAURICE ROUGE dés sont arrivée.
- 13. Le tournoi se fera en auto-arbitrage.
- 14• Les matchs se joueront en volants plumes homologués par la Fédération Française de Badminton. Le volant officiel du tournoi est le **DTL 81 ou le volant plastique Mavis 500**. Les volants ne sont pas fournis par le comité d'organisation. Si les deux joueurs ne sont pas d'accord pour le volant plume, la priorité sera donnée au volant plastique.
- 15• Les rencontres suivront l'échéancier prédéfini. Les épreuves seront disputées en 2 sets gagnants de 21. En fonction du mode de compétition choisi.
- 16• A l'appel de son nom, tout(e) participant(e) qui ne se présente pas sur le terrain dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié(e) par l'organisateur quel que soit le niveau atteint dans la compétition.
- 17• Tout(e) participant(e) dispose de **trois minutes** entre le premier appel et le début du match pour se présenter sur le terrain, tester les volants, effectuer le tirage au sort et s'échauffer. La durée de pause entre deux matchs sera de vingt minutes minimum.
- 18. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer 60 minutes avant l'horaire prévu.
- 18 b• Un volant touchant les parties mobiles de la structure sera remis au maximum 2 fois de suite au service uniquement, cela sera considéré comme une faute en cours de jeu.
- 19• Une tenue de badminton conforme aux règlements et circulaires en vigueur de la Fédération Française de Badminton est exigée sur tous les terrains.
- 21• Tout(e) participant(e) devant s'absenter du gymnase, quelles qu'en soient la Raison et la durée, doit prévenir le juge arbitre du gymnase sous peine de disqualification à l'appel de son match.
- 24. Le présent règlement ainsi que l'échéancier seront affichés dans la salle.